



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110014

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10905
N/REF : 3/11/2024 0H06 C:000021 I:03329
V/REF : Contrat N°010905 du 21/10/2020

SDC 'Les Marines'
C/O C&M ROUXEL-RIPOLL
Agence Immobilière
3 RUE MONTGOLFIER
34540 BALARUC LES BAINS

V/REF.IMM. 0018
IMMEUBLE : LES MARINES
19 IMPASSES DES PLAISANCIERS
34110 FRONTIGNAN PLAGE

Montpellier, le 01 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : RESIDENCE EN OBJET
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme C. ROUXEL

CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DES RESEAUX HORIZONTAUX D'EAUX
USÉES ET EAUX VANNES DE LA RESIDENCE ACCESSIBLES PAR LES REGARDS DE
VISITE JUSQU'EN LIMITE DE PROPRIETE Y COMPRIS CURAGE ET POMPAGE DE
CES REGARDS ET EVACUATION EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

L'ENSEMBLE 1 FOIS / AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable à 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément à nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée après l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu à la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu à la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/11/2024

Prix de base du contrat : 1102,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2020 Valeur : 127,5
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110014

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage hydraulique réseau EU/EV	1/AN	1195,67	1195,67
TOTAL H.T.				1195,67
T.V.A. a 10,00%				119,56
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1315,23</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN